Grand Charmont

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 02 MAI 2023

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE

Le 02 mai 2023 à 18h30 sur convocation régulière du Maire en date du 26 avril 2023, le Conseil Municipal s'est réuni salle Kauffmann rue du Pâquis, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUNNIER, Maire.

Nombre de membres en exercice : **29**

Nombre de présents : **22 (de 18h30 à 18h55) / 23 (à partir de 18h55)**
Nombre d'excusés : **5**
Nombre d'absent : **2 (de 18h30 à 18h55) / 1 (à partir de 18h55)**

Les conseillers présents sont : **MM. MUNNIER Jean-Paul, BESANCON Colette, GRILLON Robert, DZIERZYNSKI Aurélie, LOYSEAU David, THIEBAULT Dominique, DALON Olivier, CHARITÉ Pierre, CUGNEZ Jean-Pierre, MENNECIER Serge, BERTHON Gérard, CLÉMENT Alain, MONA Christiane, WACOGNE Marie-Andrée, CHARLES Christophe, GAUTHIER Pascal, LAKHDER Nadia, COENART Séverine, NUNHOLD Jacinthe, VIEILLE Laurent, TABECHE Yasmina (à partir de 18h55), NICOLET Josette, OCHIER Jean-Christophe.**

Etaient excusés :

Madame CHETTAT BENATTABOU	**pouvoir à Madame DZIERZYNSKI Aurélie**
Monsieur GUILLEMET Jean-Louis	**pouvoir à Madame THIEBAULT Dominique**
Madame LAZAAL Zahia	**pouvoir à Madame BESANÇON Colette**
Madame SAUNIER Fanny	**pouvoir à Monsieur MUNNIER Jean-Paul**
Monsieur BOUDJEKADA Ismaël	**pouvoir à Monsieur VIEILLE Laurent**

Etaient absents :
Monsieur DRIANO Christian, Madame TABECHE Yasmina (de 18h30 à 18h55)

Monsieur David LOYSEAU est désigné secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION N°325/2023
Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 avril 2023

Vote : Unanimité (27 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTIONS).

DÉLIBÉRATION N°326/2023
Information sur les décisions prises par le maire en vertu des délégations du conseil municipal

Simple information au conseil municipal **sans vote de l'assemblée.**

DÉLIBÉRATION N°327/2023
Désignation du référent déontologue des élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le centre de gestion du Doubs

Vote : Unanimité (27 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTIONS).

DÉLIBÉRATION N°328/2023
Subventions de fonctionnement aux associations (2ème attribution)

Vote : Unanimité (24 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTIONS / Mmes BESANÇON Colette, LAZAAL Zahia et CHETTAT BENATTABOU Majda ne prenant pas part au vote).

DÉLIBÉRATION N°329/2023
Approbation de la programmation 2023 au titre de la Dotation Politique de la Ville

Vote : Unanimité (27 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTIONS).

DÉLIBÉRATION N°330/2023
Charte communautaire de relogement 2020-2026

Vote : Unanimité (27 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTIONS).

DÉLIBÉRATION N°331/2023
Rétrocession des voieries du lotissement « clos du bois »

Vote : Unanimité (28 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTIONS / Arrivée de Mme TABECHE Yasmina à 18h55 qui est votante sur cette unique délibération).

Séance levée à 19h10.

Le Maire,
Jean- Paul MUNNIER.